

DIRECTION TERRITORIALE ILE DE FRANCE

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chargé-e d'études sécurité routière et aménagements urbains
N°Code Poste RenoIRH : UEN E000011826 (11/02/2022)

Cotation du poste	Classification RIFSEEP
Catégorie	A
Famille d'emploi	Études et évaluation - ETU
Emploi Principal	ETU 006 – Chargé-e d'études ou d'observatoire
Correspondance RIME	Études - Évaluations politiques publiques Chargé d'études
Affectation administrative :	Direction Territoriale Ile de France (DTer DF)
Affectation opérationnelle	Département Mobilités/Groupe Partage de la Voirie et sécurité Routière
Localisation géographique du poste	Fontenay-sous-Bois (94)
Date de la vacance du poste	15/10/21
Motif de la vacance du poste	
Dernier titulaire	

Présentation du Cerema

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte :

La Direction territoriale d'Île-de-France, certifiée ISO 9001, offre un potentiel scientifique et technique au travers d'activités :

- permettant de renforcer les approches intégrées et expérimentales au service des territoires urbains,
- d'innovation, notamment dans les domaines « Eau », « Matériaux » et « Mobilités ». Les outils et les produits de ces activités participent à consolider l'institut Carnot Clim'Adapt,
- de gestion de patrimoines, d'études d'ingénierie de réparation d'ouvrages d'art en complément de l'offre existante portant sur le diagnostic, l'inspection et la connaissance des matériaux.

Le département Mobilités réalise des missions pour :

- l'aménagement de l'espace public : intermodalité, multimodalité des voies, développement des modes actifs, sécurité routière
- l'expérimentation et l'évaluation de technologies, de solutions, de services innovants pour la mobilité, notamment dans le domaine des ITS et du véhicule autonome

Missions :

Le-la chargé-e d'études en sécurité routière et aménagements urbains participe à la conduite d'études, réalise des productions en responsabilité et supervise les travaux. Il-elle apporte son expertise et contribue au développement de la connaissance.

- Contribuer à la définition des objets d'études et à l'animation interne
- Coordonner l'action des intervenants, exploiter les documents, données et informations disponibles.
- Suivre le volet financier de l'étude
- Gérer la relation client au cours de la réalisation de la prestation
- Rédiger des notes et la synthèse des résultats
- Gérer le traitement statistique de données
- Contribuer à la veille dans son domaine

Liaison hiérarchique :

Rattachement hiérarchique au Chef de Groupe Partage de la Voirie et Sécurité Routière

Compétences :

Savoir

- Connaissances scientifiques ou techniques dans son domaine
- Maîtrise des outils et techniques d'analyse,
- Connaissance en conduite de projet

Savoir-faire

- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Analyse et traitement de données
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques
- Veiller au respect des engagements contractuels et des délais

Savoir-être

- Autonomie et rigueur dans le travail et sa planification
- Sens pédagogique
- Aisance en communication
- Capacité à travailler en mode projet et en équipe

Conditions et contraintes :

Conditions matérielles :

Ordinateur portable

Horaires et saisonnalités :

Règlement Intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières :

Déplacements à prévoir en Île-de-France et occasionnellement en dehors de l'Île-de-France

Contacts :

Frédéric FABRE, Directeur du département Mobilités

Tel : 01 34 82 12 84 ; mé^l frederic.fabre@cerema.fr

Christophe NEUVILLE, Chef de Groupe PVSR

Tel : 01 48 38 81 87 ; mé^l christophe.neuville@cerema.fr

Sylvie DELAUNE, Directrice Déléguée aux Ressources IDF

Tel : 07 63 30 37 66 ; mé^l sylvie.delaune@cerema.fr